

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 28 octobre 2010)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse qui sera animé par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. C'est un événement à 72 heures d'un autre grand événement. M Choi va faire une déclaration au nom de l'ONUCI, ensuite il prendra vos questions, aussi bien sur la déclaration que sur l'évaluation que l'ONUCI fait du processus électoral et de manière plus générale du processus de paix. M. Choi vous avez la parole.

Y J Choi (Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire) : Bonjour, mesdames et messieurs les journalistes. Bienvenue à Sébroko.

La Côte d'Ivoire est à un tournant historique du processus de paix avec l'élection présidentielle dans trois jours. Je me réjouis que la campagne ait été conduite avec enthousiasme et passion sans déroger aux principes démocratiques. Cela prouve l'engagement du peuple ivoirien et de ses dirigeants à trouver une solution définitive à la crise. Permettez-moi de leur adresser mes félicitations et mes encouragements.

Dimanche, nous assisterons à un vote historique. Je reste convaincu que le vote se déroulera d'une manière pacifique et ordonnée. La composition multipartite de la Commission Electorale Indépendante soutenue par la présence d'observateurs nationaux et internationaux doit assurer un déroulement crédible de l'élection.

Il ne fait aucun doute que toutes les parties et tous les candidats vont accepter le résultat proclamé et certifié. Pour ma part, je prendrai toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder le verdict des urnes, conformément au mandat de certification que m'a confié le Conseil de Sécurité. En tout état de cause, je demeure persuadé que la volonté du peuple ivoirien prévaudra. Il le mérite après avoir payé un si lourd tribut à la crise. La communauté internationale continuera de rester à ses côtés en ce moment unique. Je vous remercie.

HT : Merci monsieur le Représentant spécial. M Choi est à votre disposition pour ceux qui ont des questions. Je vous prie de vous identifier en indiquant votre nom et l'organe de presse que vous représentez ici.

Cyril Bensimon : (RFI) : *Où en sont exactement les préparatifs du scrutin en terme logistique, en termes de distribution des cartes. Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes sur et certain que l'élection se tiendra bien le 31 octobre ?*

Y J C : Je suis sûr car la dynamique électorale est tellement forte qu'il est difficile de la briser et de la stopper maintenant. Vous avez mentionné des défis logistiques. Il y en avait mais nous les avons identifiés à temps et nous avons pris des mesures pour y remédier et relever les défis tels que la distribution des cartes. De nombreuses personnes avaient des inquiétudes mais avec la Commission, l'ONUCI et l'UNOPS, nous avons transporté toutes les cartes. Il y en avait plus de 11 millions six cent mille cartes d'électeurs et cartes d'identité et nous les avons toutes transportées au niveau des bureaux de vote, le 17 octobre. Depuis, la distribution a pris un rythme d'un million de cartes distribuées par jour. Aujourd'hui on a atteint entre 80 et 90% de distribution. Donc ce défi est relevé. L'autre défi concernait le transport du matériel lourd des élections comme les urnes, les isoloirs, les kits électoraux ainsi que le matériel sensible électoral comme les bulletins et les procès verbaux (PV). Ils sont tous arrivés jusqu'au niveau des commissions électorales locales. Ils sont en train d'être transportés dans les bureaux de vote en ce moment même. Ensuite il y avait le défi des abris temporaires. Comme vous le savez il y a plus de 3 200 bureaux de vote en plein air et depuis déjà quelques jours chaque communauté est en train de construire un abri temporaire avec l'appui direct de l'Union européenne et du Japon pour le financement. Le défi de regrouper et déployer plus de 60 000 agents électoraux est en voie d'être relevé. Donc je crois que les défis sont relevés et la dynamique est telle que ce sera difficile de la stopper ou de la briser maintenant pour ne pas aller aux élections.

Baudelaire Mieu (Jeune Afrique) : *Avez-vous la certitude que toutes les urnes ont été acheminées et sont dans les bureaux de vote ? Est-ce que vous avez cette certitude. Ma deuxième préoccupation va s'axer autour de la question de sécurisation de ces élections. Je voudrais savoir, quel est le dispositif prévu par les Nations Unies. Ensuite, en ce qui concerne les PV de vote, j'aimerais savoir comment va se faire le transport de ces PV entre les bureaux de vote et certains points de la CEI parce que ce n'est pas évident que la Sils ait déployé toute sa logistique dans les 20 000 bureaux de vote en ce qui concerne le transport de ces PV là, comment cela va-t-il se faire et combien de PV sont prévus par bureau de vote ?*

Y J C : Vous avez posé plusieurs questions. Est-ce que les urnes et le matériel électoral sont déjà transportés dans les bureaux de vote ? Ensuite vous touchez la question de la sécurisation électorale ? Enfin, comment nous planifions le transport des PV des bureaux de vote ensuite dans les commissions locales. Les urnes, les isoloirs, les kits électoraux sont tous déjà transportés il y a quelques jours au niveau des 415 commissions locales. Ils attendent l'arrivée des PV et bulletins de vote pour qu'on les transporte ensemble aux bureaux de vote. Demain, nous commencerons la dernière tranche de transport de tous les matériels des commissions locales aux 20.073 bureaux de vote. Etant donné que le transport s'est fait jusqu'à maintenant en toute tranquillité, j'ai confiance que cela va se passer sans trop de problèmes pour le 31 octobre. Parlant de la sécurisation, vous avez touché un problème important. Je vous répète que la sécurisation depuis l'accord de Ouagadougou s'est faite avec une configuration assez complexe. Il y a trois éléments. Il y a d'abord la force sécuritaire ivoirienne, ensuite il y a le Centre de Commandement Intégré (CCI), ensuite il y a la brigade mixte, et enfin les forces impartiales : la Force Licorne et la force de l'ONUCI. Avec cette configuration, nous avons sécurisé plusieurs opérations avec beaucoup de succès notamment l'audience foraine, l'identification, le recensement électoral et le contentieux. Donc je ne vois pas de problèmes à ce qu'on puisse assurer la sécurisation avec cette même configuration qui a eu beaucoup de succès. Une fois le vote terminé à 5h de l'après-midi le 31 octobre dans les 20 073 bureaux de vote, les commissaires vont rédiger les PV. Donc il y a effectivement 20073 PV qui sont produits quelques heures après la fin du vote. La commission, avec l'appui d'opérateurs techniques et UNOPS vont se charger de transporter les PV des bureaux de vote dans les 415 commissions locales. L'ONUCI prend en charge le transport des PV à partir de la commission sous-préfectorale jusqu'aux 70 commissions départementales et ensuite jusqu'aux 19 commissions régionales pour enfin les acheminer sur le centre d'Abidjan. Voilà la répartition du travail entre la commission et l'ONUCI.

Florent Nandjui (Radio Attecoubé) : *Il y a de cela quelques jours, un problème au niveau des différents candidats concernant le comptage des voix et là je voudrais savoir la position de l'ONUCI sur ce sujet.*

YJ C : C'est une question sensible à laquelle en principe la commission devrait répondre. Mais voici ce que je vais partager avec vous. Imaginons, qu'on est au dimanche. A 5 h le vote se termine dans les 20 073 bureaux de vote, on commence à compter manuellement les bulletins. Selon la commission, en deux ou trois heures, on termine le travail de comptage manuel au niveau des bureaux de vote. Ensuite les PV passent aux

étapes des commissions sous-préfectorales, des commissions départementales et des commissions régionales avant celle de la commission centrale. Avec la CEI, nous allons transporter les PV physiquement. Nous espérons que dans la journée du 1^{er} novembre, le transport de tous les PV jusqu'à Abidjan sera terminé. Ce qui devait être demandé à la commission, c'est de savoir quel est le moyen de transport électronique qui sera utilisé des 415 sous-préfectorales jusqu'à Abidjan. C'est ce qui est au cœur des débats. Avec la commission, nous avons déjà tout mis en place, tout mis au point. La transmission mécanique qui ne prend pas beaucoup de temps doit être terminée dans la journée du 1^{er} novembre. Ensuite, il ya la tabulation au siège central à Abidjan. Il s'agit de procès verbaux qui seront produits aux commissions locales, départementales et régionales. Il n'y en a pas beaucoup. Cela fait à peu près un peu moins de 500 PV. S'ils entendent le faire électroniquement ou manuellement, cela ne prend pas beaucoup de temps.

Louckman Coulibaly (Reuters) : En cas de contestation des résultats et de violence, avez-vous mis en place un mécanisme pour sécuriser les populations ?

YJ C : Je vous propose de poser cette question le 1^{er} novembre à 11 heures. Je prévois d'animer une autre conférence de presse et je vais répondre à cette question à ce moment là. Concentrons-nous d'abord sur le scrutin du 31 octobre.

B M (Jeune Afrique) : Ma question va toujours se focaliser sur l'épineux problème de la sécurisation. Je voudrais savoir quel sera le positionnement des Casques bleus le 31 octobre par rapport aux bureaux de vote ? Quel sera aussi le positionnement de la force Licorne qui vous sert de force d'intervention ou de réaction rapide. Un second point, vous avez parlé de transport mécanique des PV sur Abidjan, je voudrais savoir comment sera sécurisé cet acheminement ainsi que le transport des PV des bureaux de vote au CEI sous-préfectorales ou encore CEI départementales et régionales. Qui va assurer la sécurité de tout ce personnel là ?

Y J C : Le transport des PV, je répète encore une fois. La tranche entre les commissions locales et les bureaux de vote sera assurée par la CEI selon les dispositions de sécurisation mises au point par le CCI. Ensuite nous (le staff de l'ONUCI) allons transporter (sous protection des policiers et militaires) en trois étapes à partir des commissions locales. Maintenant la sécurisation générale revient au CCI selon le 4e Accord complémentaire à l'Accord politique de Ouagadougou. Le CCI travaille avec les forces ivoiriennes et en deuxième rideau, il y a les Forces impartiales. Comme vous le savez, l'ONUCI a reçu 500 éléments supplémentaires pour accroître notre assistance à la sécurisation.

L'ONUCI va augmenter à partir du 29 octobre, ses patrouilles en trois endroits : Abidjan, le Nord et l'Ouest du pays. La Force sera visible non seulement dans les grands axes mais aussi dans les villages et les lieux de vote. Tout cela pour rassurer les populations.

Ht : Mesdames et messieurs merci beaucoup et il vous l'a annoncé lui-même qu'il y aura un point de presse ici, le 1^{er} novembre parce que nous tenons à vous informer de manière régulière.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>